

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 16 décembre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson, Christian Pastor & C. Selaquet
Absents : M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Une association intitulée « Les belles du sport », créée pour permettre aux jeunes filles défavorisées de pratiquer le handball, en prenant en charge notamment des aspects financiers, sollicite son engagement en tant que club. Le secrétaire général indiquera à cette association pourquoi sa demande ne répond pas aux critères d'engagement d'un club auprès de la FFHandball. Actuellement cette association n'a aucun lien ni avec la ligue ni avec la fédération. Ses actions se font sous son entière et unique responsabilité. Cependant, compte tenu de ses objectifs, il est demandé à Nathalie Lassalle de prendre contact avec elle.
- > Le président a répondu à une demande du Rueil AC concernant le dispositif du Conseil Régional de soutien financier aux « petits clubs ».
- > Courrier reçu du comité de Seine-et-Marne précisant les dates et modalités de son AG extraordinaire et de son AG électorale. Une réponse lui sera faite quant aux limites de ces procédures.
- > Le secrétaire général a en charge :
 - La programmation et l'organisation de la prochaine rencontre des salariés de la ligue avec le bureau directeur autour du dîner de début d'année.
 - La préparation, en liaison avec Nicolas Hachette, d'un vote électronique relatif à la modification des statuts
- > Georges Potard participera à un conseil des présidents de ligues métropole, qui se réunira les 4 et 5 janvier prochains à la MDH (évolution de la CMCD, questions statutaires diverses).

ARBITRAGE

- > Deux de nos juges arbitres ont subi le vandalisme de leur véhicule lors d'un arbitrage dans le Val-d'Oise. Il semblerait selon ces mêmes dires que quelques accompagnateurs de l'équipe visiteuse aient subi le même sort.
 - ☞ Un courrier au président du Val-d'Oise va être adressé sans présager des résultats d'une enquête qui devra être ouverte.
- > La ligue indemnisera l'US Ivry d'une amende sanctionnant la non-validation de deux officiels de table imputable aux services de la ligue.

DISCIPLINE

- > Une procédure d'enquête préliminaire est diligentée sur le traitement d'un dossier disciplinaire au comité de Seine-et-Marne.
- > La ligue est alertée, par un club visiteur, sur le comportement anormalement grossier d'un spectateur d'une rencontre féminine dans les tribunes du club de Villepreux. Le comité des Yvelines, concerné, donnera suite.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Marie-José Gaudefroy a répondu au courriel de la responsable des qualifications de l'Essonne, quant à un dysfonctionnement dans le traitement de la validation d'une mutation, afin de la rassurer sur notre souci d'aller dans le sens du service aux clubs.
- > La responsable de note CSR territoriale a été sollicitée pour intervenir dans un litige entre deux clubs qui étaient en entente, afin de les aider à liquider leur convention. Avant toute intervention, elle sollicitera la médiation du comité concerné.

PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

- > Les inter pôles masculins se dérouleront du 2 au 8 mars à Lyon. Ils seront précédés d'un tournoi amical les 4 et 5 février à Poitiers.
- > On rappelle que l'évaluation du pôle masculin sera effectuée par la DTN le 16 janvier prochain, en présence de Pascal Person, de Bruno Potard et du Président de la ligue. La DRJSCS, les proviseurs de 2 lycées de Créteil et l'inspecteur d'Académie sont conviés. Le compte rendu financier 2019 des pôles sera transmis à Pascal Bourgeais.
- > L'évaluation du centre de formation de l'US Ivry aura lieu le 11 février prochain.

TRÉSORERIE

- > À la suite de la réception de la facture hebdomadaire de la MDH concernant le site d'excellence du pôle espoirs masculin, le trésorier demande aux services en charge de cette opération de procéder à l'avenir à une facturation mensuelle.

RESSOURCES HUMAINES

- > Réunion le 6 janvier quant à la prise en charge éventuelle des frais de restauration lors des stages ITF à la MDH.
- > Pour l'année 2020, la ligue recrutera 5 stagiaires (durée minimum de 2 mois).

SERVICE AUX CLUBS

- > La FFHandball adresse ses remerciements à la ligue pour la tenue (samedi 14 décembre) du colloque sur la féminisation :
 - Contenu pertinent et riche.
 - Les échanges ont été fournis dans les différents ateliers.

Par ailleurs, le dimanche, 23 équipes moins de 11 féminines ont découvert le hand à 4.

La séance s'achève à 21h00.



Georges Potard
Président



Robert Lafond
Secrétaire Général